

Septembre 2018 : une rentrée scolaire en douceur !



Le 04 septembre dernier, sous un soleil estival, 16 écoliers ont pris le chemin de l'école des Hirondelles, (plaque inaugurée en Juin dernier). Ils ont retrouvé (pour les « anciens ») leur institutrice, Nelly Combettes et leur ATSEM, Stéphanie Plantin, qui les ont accueillis dans une classe rénovée au cours de l'été (nouveaux éclairages plafonniers installés par Christophe Robin et rafraîchissement des peintures effectué par Jean-Luc Négri).

Les quatre écolières nouvellement arrivées sur la commune, Anna, Kessy, Maelle et Mia, n'ont pas mis longtemps à s'intégrer dans ce havre protégé du savoir et de l'apprentissage au bien vivre ensemble.

Nous leur souhaitons à tous une excellente année !

Odile Marsal

T'CAP le service de transport collectif de l'agglo !

La CAPCA met à notre disposition les transports à la demande en direction de Privas et de St Sauveur tous les samedis, excepté les périodes de congés scolaires pour 1€ l'aller simple

(ou 0,80€ si l'on achète un carnet de 10). Les billets s'achètent dans le véhicule.

Pour bénéficier du transport, il suffit de réserver au plus tard le vendredi avant 12 h au 04 75 64 07 07.

Horaires St Julien du Gua -Privas :

SAMEDI	ALLER		RETOUR
La Baraque	08h 05	Champ de mars	11h25
Le Village	08h10	Cours du Palais	11h30
Les Barres	08h12		
Champrevert	08h15		

Horaires St Julien du Gua- St Sauveur :

SAMEDI	ALLER		RETOUR
Village	08h15	St Sauveur centre	11h15
La Pervenche	08h20		

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire, vous pouvez bénéficier au même coût du transport utilisé par les scolaires, aux horaires d'aller et retour de ceux-ci.

Des fascicules édités par la CAPCA sont disponibles en mairie pour précision sur les horaires et autres informations utiles.

Côté internet le TGV est arrivé à St Julien du Gua...

Le 31 août 2018, en présence de Denise Nury, Laetitia Serres –présidente de la CAPCA-, Hervé Crétin -chargé des relations avec les collectivités locales pour Drôme Ardèche chez Orange- et d'un groupe d'habitants de St Julien du Gua, Philippe Dumas, Délégué régional Orange, est venu annoncer l'amélioration des débits Internet sur le Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) de St Julien du Gua (qui se situe à côté du cimetière), suite aux travaux de modernisation réalisés par Orange. Parallèlement à ces travaux, les lignes

d'acheminement ont été rénovées depuis St Sauveur de Montagut : enterrement des lignes sur la route le long de l'Auzène puis lignes en aérien jusqu'au centre du village.

Ces travaux font partie du programme « Orange Territoires Connectés » pour accélérer la couverture des zones rurales. Avec ce programme, Orange développe également la couverture 4G du département (téléphone portable). Orange poursuit ainsi le déploiement du réseau et s'engage à améliorer très significativement la connectivité des foyers et des professionnels en zone rurale en matière de fixe et de mobile afin de permettre aux habitants de ces territoires de bénéficier d'une solution en très haut ou haut débit de qualité.

Concrètement, depuis la fin du mois de juillet, la majorité des foyers et professionnels de la commune sont passés d'un débit de 2 Mégabits à 20 Mégabits. Les habitants qui se trouvent à 1Km du central NRA bénéficient même d'un débit de 50 Mégabits. C'est comparativement au réseau ferroviaire, l'arrivée du TGV ! L'accès à la TV numérique devrait aussi être accessible pour 80% des habitants.

Pour pouvoir bénéficier complètement de cette amélioration, il est recommandé d'aller échanger sa box de couleur blanche qui est bridée contre une box de couleur noire plus performante. Cet échange est gratuit. Pour ceux qui souhaitent capter la télévision par internet, il faut avoir un décodeur pour lequel un dépôt de garantie de 49€ est demandé par l'opérateur.

Marie Dominique Prévot

Assainissement collectif : Une Station d'épuration écologique !

Les travaux d'assainissement collectif de la station d'épuration type « filtre plantes roseaux » entrepris au village sont achevés. La station est à présent opérationnelle. Ces travaux ont été initiés par la CAPCA puisque l'assainissement fait partie de ses compétences.

Cette station d'épuration se situe sous le village dans un terrain acquis par la CAPCA.

Description et fonctionnement de la station :

L'ancienne canalisation d'eaux usées a été prolongée jusqu'à la nouvelle station ;

1. Les eaux sales se déversent dans un premier bac : le dégrilleur. Le rôle de celui-ci est de retenir tous les déchets solides (matières volumineuses, papier hygiénique) *

****Important : Le particulier est un partenaire responsable du bon fonctionnement de la station : en aucun cas il ne doit évacuer dans ses toilettes lingettes, couches, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, corps gras, produits nocifs, peintures, etc...***

Ces déchets ménagers ou déchets spéciaux, en gênant l'écoulement au niveau du dégrilleur sont générateurs du dysfonctionnement de la station et de mauvaises odeurs.

Ce dégrilleur est nettoyé manuellement une fois par semaine.

2. Les eaux sales se déversent par alternance dans l'un ou l'autre des 3 bacs supérieurs plantés de roseaux : Une fois par semaine environ, Le technicien municipal ferme la vanne du bac utilisé, ouvre le suivant qui se remplit et ainsi de suite... Dans ces bacs, les eaux sales sont filtrées une première fois laissant en surface une croûte de matière sèche.

3. Après cette première filtration, les eaux rejoignent un autre bac de filtration planté de roseaux et passent au travers d'un sable plus fin pour un deuxième filtrage

4. Ces eaux sont collectées dans un tuyau de drainage qui évacue ces eaux traitées (mais non potables) dans le cours d'eau en aval. Tous les 12 ou 15 ans, la couche de compost devenue trop importante dans les bacs est enlevée.

A quoi servent les roseaux :

Leur système racinaire très dense améliore l'oxygénation des filtres, créant les bonnes conditions pour le développement de microorganismes aérobies dont le rôle est de dégrader et minéraliser les matières organiques afin d'en faire un compost.

Les oscillations des roseaux sous l'action des vents entraînent un mouvement des tiges et racines. Ainsi, il n'y a pas de risque de colmatage des lits filtrants.

Odile Marsal

Campagne d'arrachage de l'ambrosie

Cet été, à la fin du mois d'août, lors d'une randonnée pédestre, deux habitantes ont constaté une prolifération de cette ambrosie le long de la route allant de Intres au col de la Fayolle. Un appel à volontaires a été lancé par courriel pour arracher rapidement ces plants avant qu'ils essaient. Quatre personnes se sont mobilisées et cela a représenté pour ces 4 personnes environ 30 heures de travail.



Dans la continuité de cette action, il serait nécessaire **qu'un groupe se constitue pour un arrachage durant l'été 2019** dès que des plants seront repérés. Merci de vous signaler auprès d'Odile Marsal si vous êtes volontaires pour cette action.

L'ambrosie, nous en avons déjà parlé dans le bulletin municipal de Juin 2016.

Plante extrêmement allergène, il est vraiment important d'en prévenir la prolifération.

Quelques rappels pour la reconnaître :



* les feuilles : larges, minces, très découpées, sont du même vert dessus et dessous, ce qui distingue l'ambrosie de l'armoise commune ou de l'armoise annuelle ; les feuilles larges et opposées à la base deviennent plus

étroites et alternées vers le sommet ; ces feuilles n'ont pas d'odeur quand on les froisse contrairement à celle de l'armoise ;

*Les tiges : dressées, hautes de 30 à 120cm, donnent à la plante un port en buisson, d'autant plus large qu'il y a de l'espace libre autour ! Vertes puis rougeâtres sur la plante âgée, elles sont velues.

*Les fleurs : petites et verdâtres, sont disposées à l'extrémité des tiges

Il faut donc empêcher l'ambrosie d'émettre son pollen, puis de faire des graines en l'arrachant (arrachage à la main facile pour les jeunes plants), ou en coupant ses tiges avant floraison (avant Août).

Marie-Dominique Prévot

Les horaires de l'épicerie-restaurant "le goût des autres" changent à l'approche de l'hiver :

Ouverture de l'épicerie

(à partir du samedi 27 octobre)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- De 8h30 à 14h En période scolaire
- De 8h30 à 12h En période de vacances scolaires.

Samedi de 9h à 12h

Dimanche 9h à 11h

Dépôt de pain

Mardi, jeudi, vendredi et dimanche matin.

Penser à commander la veille avant 15h vos pains, pâtisseries et viennoiseries.

Ouverture du restaurant

Sur réservation

Vendredi soir, samedi soir et dimanche midi.

Quelques places sont disponibles le midi en même temps que la cantine scolaire.

Au plaisir de vous retrouver !

Anne & Hervé

Et si les farces de la reboule reprenaient?

Chaque année, la reboule clôt le cycle des veillées par un repas convivial suivi d'un spectacle.

Si, les années précédentes, nous avons fait appel à des groupes extérieurs pour assurer la deuxième partie de soirée, nous envisageons pour la saison prochaine de renouer avec les farces de la reboule. Pour cela, il faut que nous soyons suffisamment nombreux pour porter cette animation.

Nous lançons donc un appel à toute personne désireuse de rejoindre un groupe de non acteurs sans compétences particulières mais motivés pour participer à la construction et à la réalisation d'un moment de pure bonne humeur. Ce moment aura lieu le Samedi 23 Mars.

Une réunion préparatoire est programmée le lundi 26 Novembre à 18h 30 salle Gaston Giraud.

L'ordre du jour :

- Connaître le nombre de participants sur lesquels peut s'appuyer cette farce
- Trouver ensemble le fil conducteur sur lequel on devra ensuite réfléchir
- Prévoir les 2 ou 3 réunions de travail nécessaires pour finaliser le travail de tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Passer de très bons moments en « inventant » cette 4ème mouture des farces de la reboule est le pire qui puisse nous arriver !

Odile Marsal

Agenda de novembre à janvier :

- **Dimanche 11 Novembre à 11h :** Commémoration au monument aux morts avec participation des enfants de l'école.
- **Vendredi 16 Novembre à 20h30 :** Partage Lecture au restaurant « Le Goût des autres » sur inscription préalable. Possibilité de repas au restaurant à 19h sur réservation (06 83 47 91 07 /04 75 30 63 30).
- **Samedi 17 Novembre :** Soirée choucroute à Issamoulenc
- **Vendredi 23 Novembre à 20h :** Veillée au Folastère
- **Lundi 26 Novembre à 18h :** salle Gaston Giraud préparation du spectacle de la Reboule.

- **Vendredi 30 Novembre à 20h :** Concours de Belote à Issamoulenc

- **Vendredi 7 Décembre :** Concours de Belote UNRPA

- **Mercredi 12 Décembre à 14h30 :** AG des Genêts Fleuris à Issamoulenc

- **Vendredi 14 Décembre à 20h30 :** Soirée jeux au restaurant « Le Goût des autres » sur inscription préalable. Possibilité de repas au restaurant à 19h sur réservation (06 83 47 91 07 /04 75 30 63 30).

- **Vendredi 21 Décembre :** Fête de Noël de l'école

- **Samedi 5 Janvier :** AG de l'UNRPA à Issamoulenc

- **Dimanche 13 Janvier à 12h :** repas de fin d'année des anciens au « Goût des Autres »

- **Vendredi 18 Janvier à 20h :** Concours de Belote à Issamoulenc

- **Vendredi 18 Janvier à 20h30 :** Partage Lecture au restaurant « Le Goût des autres » sur inscription préalable. Possibilité de repas au restaurant à 19h sur réservation (06 83 47 91 07 /04 75 30 63 30).

- **Dimanche 20 Janvier :** Loto UNRPA salle Gaston Giraud

- **Vendredi 25 Janvier :** Veillée chez Laurence et Francis Hubert à la Pervenche

- **Mardi 29 Janvier :** Journée cabaret par les Genêts fleuris.

Réajustement des horaires de La bibliothèque :

- Les lundis de 15h30 à 18 h 30
- Les vendredis de 16h30 à 18h 30

Mairie et Agence postale ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 10h30-12h30 et de 13h30-15h30 – Fermeture Vendredi /Samedi /Dimanche

Fermeture pour congés du 24 décembre au 02 Janvier

« La Guazette »

Journal de la commune de Saint Julien du Gua

Numéro 16 / Novembre 2018

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-juliendugua@orange.fr

Directeur de la publication : Denise NURY

Commission de rédaction : M-D PREVOT, O. MARSAL

Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique